Duboc	2 h. 19 m. 44 s.
Pare	2 h. 37 m. 17 s.
Arnoult	2 h. 52 m. 59 s.
Delaffre	3 h. 08 m. 56 s.
Canova	3 h. 19 m. 50 s.
Tourand	3 h. 44 m. 50 s.
Martinet	3 h. 51 m. 07 s.
Bariff	4 h. 05 m. 42 s.

Etc., etc.

LA MOYENNE DU VAINQUEUR

Adelin Benoit ayant couvert les 357 kilomètres de l'étape Le Havre-Cherbourg en 14 h. 14 m. 09 s. a marché à une allure moyenne de 24 kil. 228 m. à l'heure.

LE PALMARES DE L'ETAPE

1913 Masselin. 1914 Masius ; 1919 H. Pélissier. 1920 Th. 1921 Bellenger. 1922 Bellenger. 1923 Botteccchia. 1924 Bellenger. 1925 Bellenger, 1926 Adelin Benoit.

LES ELIMINES

Au cours de la 5e étape, Le Havre-Cherbourg six coureurs ont été éliminés. Ce sont : 1 groupé, Dejoegher, de Somergen et 5 touristes routiers, Julien Drongard, de Paris, Léopol Gelot de Paris, Rougis de Lyon, Louis Beaulieu de Courbevoie et Oscar Barsolotti de Paris.

Les boulangers de Valenciennes à la Préfecture du Nord

ILS DECLARENT LEUR SITUATION LAMENTABLE

Une dizaine de boulangers de Valenciennes et de l'arrondissement, conduits par M. Delabarre, président du syndicat départemental, se sont présentés hier à 15 h. 30, à la Préfecture du Nord où ils ont été reçus par M. Chavin, sous-préfet, directeur du cabinet du Préfet.

Les boulangers sont venus exposer la situation, — qu'ils déclarent lamentable — dans laquelle ils se trouvent actuellement. Leur corporation est « sacrifiée » disent-ils. Les 43 francs de panification qui leur sont accordés sont plus que dépassés, en raison même de la faiblesse du rendement qu'ils obtiennent — 126, 127 % au lieu de 130 — par suite de l'incorporation des 10 % de succédanés dans les farines qui leur sont livrées. Les impôts, le prix du combustible, du sel, de la levure, sont augmentés et ne laissent aucun bénéfice.

Les boulangers de Valenciennes vont à la ruine. Certains sont sur le point d'être déclarés en faillite, un boulanger de Quiévrechain a même fermé sa maison.

M. Chavin a promis de transmettre les doléances des boulangers de Valenciennes à M. Hudelo, Préfet du Nord.

Nous ne comprenons pas, d'autre part, comment il se fait que certains minotiers, se permettent de vendre leurs farines à 290 et 292 francs, quand l'arrêté préfectoral a fixé 280. Quelles explications plausibles peuvent-ils donner ? Ne sont-ils pas passibles de poursuites ?

Ces messieurs les Minotiers agissent un peu trop librement et il est temps que nos pouvoirs publics interviennent. Nous savons d'autre part et nous affirmons que dans le Poitou, entr'autres, des cultivateurs vendaient leurs blés 155.25 le quintal fin mai dernier. Ceci prouve que le blé ne fait pas défaut en France et qu'on en trouve quand on veut en trouver.

L'AVIATEUR FRONVAL L'A ECHAPPE BELLE !

Hier, vers 13 heures, le pilote aviateur Fronval se livrait à des exercices au-dessus de Versailles lorsqu'en voulant descendre en feuille morte, son appareil, par suite d'une panne d'essence, atterrit brusquement dans un terrain de la rue des Petits Bois dans le quartier de Montreuil, à Versailles. Les témoins de l'accident se portèrent au secours des débris de son appareil. Le pilote Fronval ne fut atteint que de légères ecchymoses au-dessus de l'arcade sourcilière droite par des éclats du pare-brise.

TRAGIQUE COLLISION D'AVIONS DANS LE CIEL

On mande de Châteauroux qu'au cours d'un simulacre d'attaque, l'avion piloté par le caporal Chevar vint heurter l'avion qu'il était chargé d'attaquer lui emportant une partie du gouvernail.

Cet avion qui était piloté par l'adjudant Aubailly et le sergent Solon s'abattit sur le sol d'une hauteur de 1.200 mètres. Ses deux occupants furent tués sur le coup.

Quant au caporal Chevar dont l'hélice s'était brisée sous le choc, il réussit à atterrir sans autre dommage.

ABD EL KRIM SERAIT EXILÉ A MADAGASCAR

On dit que la conférence franco-espagnole, chargée d'élaborer le statut du Rif se serait mise d'accord sur le sort d'Abd-el-Krim qui serait exilé à Madagascar.

UN ACCIDENT D'AUTOBUS FAIT 20 VICTIMES

On mande de Belgrade qu'un autobus transportant 20 voyageurs a culbuté dans un ravin sur la route de Cettine à Njegouch. Dix personnes ont été tuées et dix autres grièvement blessées.

UNE VILLE DETRUITE PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE

On mande de Pandjang (Sumatra) que **presque tous les bâtiments de la ville se sont écroulés à la suite d'un tremblement de terre.** Il y a eu plus d'une centaine de morts, dont un européen et de nombreux blessés.

LE PRIX DE LA BETTERAVE SUCRIERE

On a distribué hier aux sénateurs un rapport fait au nom de la commission de l'Agriculture chargée d'examiner la proposition de loi adoptée par la Chambre des députés tendant à permettre au Gouvernement de fixer par décret le prix de la betterave sucrière en fonction des cours du sucre.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La composition en sera trouvée dans un échelonnement différent des tarifs et en substituant à des contrôles illusoires ou compliqués une vigilance à la fois plus souple et plus efficace. En même temps que ces mesures donneront plus d'élasticité et de rendement à la matière imposable, elles tendront à rasseurer l'épargne, elles favoriseront son développement elles la conduiront à des emplois productifs à l'intérieur du pays, elles détermineront enfin ce reflux de richesses sans lequel les vides créés par la guerre ne sauraient être comblés. Mais ce n'est encore que la préface de l'œuvre.

Les mesures pour résoudre les graves difficultés de la Trésorerie

L'équilibre des budgets et le réaménagement de la fiscalité perdraient leur signification si les angoisses constantes de trésorerie devaient continuer à étreindre l'Etat et si le problème d'une restauration monétaire n'était point vigoureusement abordé. **Il ne faut pas se dissimuler en premier lieu que de graves difficultés dont il sera fait aux Chambres, l'exposé complet, privent le Trésor public de toute aisance et constituent une menace permanente dans la vie même de la nation. Le Gouvernement n'hésite cependant pas à déclarer que pour les résoudre, il ne vous proposera sous aucune forme en aucun cas, d'aucune manière, le moindre manquement aux engagements de l'Etat qu'il tient pour sacrés.**

S'inspirant du plan des experts dont il sait que les grandes lignes concordent avec les vues générales de sa politique financière, il vous soumettra les formules qui lui paraissent le mieux appropriées pour liquider le passé des engagements à court terme et pour replacer la Trésorerie dans le cadre où les préceptes et la pratique commandent de se mouvoir.

Le gouvernement se déclare décidé à stabiliser le franc

Nous en arrivons maintenant à l'essentiel de notre programme : **La stabilisation de la monnaie. Le Gouvernement est décidé à s'engager dans cette voie.**

L'immense déperdition de richesses qui a été la rançon de la plus terrible des guerres, l'endettement inouï qui s'en est suivi pour l'Etat ne peuvent trouver leurs contrepoids fatal que dans un réduction acceptée de la valeur de notre instrument monétaire. **Toute la question est d'arrêter le fléchissement continu du franc, de lui opposer la barrière d'une convertibilité raisonnable et de rétablir sur la base de parités nouvelles mais fixes, la sécurité des transactions et des contrats, le jeu normal des prévisions, la rémunération légitime du travail et du capital.**

Certes le Gouvernement ne méconnaît aucune des difficultés du problème. **Il compte y faire face avec la collaboration confiante de la banque d'émission dont il va de soi que l'indépendance continuera à être scrupuleusement respectée et dont le crédit doit rester distinct de celui de l'Etat.** Il sait, par ailleurs que pour réaliser pratiquement le but recherché des concours internationaux ne seront pas inutiles. Mais, **en aucun cas, il n'admettra que la plus légère atteinte soit portée à la pleine souveraineté du pays.**

La ratification de l'ensemble de nos dettes extérieures

Il n'ignore pas davantage que le réglement des dettes interalliées est un des appuis nécessaires d'une stabilisation solide et raisonnée. Aussi, a-t-il le devoir urgent de mettre les Chambres en mesure de se prononcer sur cette grave question. Elles en sont déjà saisies et bientôt elles auront à prendre à cet égard leurs responsabilités, en attendant.

Le Gouvernement de toute urgence, se propose de poursuivre les négociations nécessaires pour que, dans le plus bref délai, l'ensemble du problème soit posé devant vous et que vous n'ayez pas le moment venu, à ratifier un accord avec l'un des créanciers sans connaître les charges qu'une convention avec l'autre ferait peser sur le Trésor.

Un grand pays se doit d'être clairvoyant quand il souscrit à des engagements aussi solennels, parce qu'il a le souci d'être ponctuel dans leur exécution.

L'intérêt du créancier est servi par le scrupule du débiteur. **La ratification de l'ensemble de nos dettes extérieures ne peut être isolée de la certitude acquise par le Gouvernement qu'il dispose des moyens indispensables à l'établissement d'une monnaie capable de résister sans s'effondrer à l'effort libératoire qui lui est demandé.**

Il ne faut pas dissimuler au Pays que sa prospérité actuelle n'est pour une part qu'un mirage dangereux. Elle doit pour se traduire en réalité durable, reposer à la fois sur une production accrue et sur une consommation réduite.

La poursuite active de ce double but n'entraînera certes de la part du Gouvernement, aucune mesure excessive ni précipitée. **Il ne saurait méconnaître notamment le droit des serviteurs de la nation, sans exception, sans distinctions de grade, ni de fonction et obtenir un émolument adapté aux exigences de la vie.** La situation internationale de la France est bonne, elle nous permet d'entreprendre désormais avec méthode, tout en réduisant les charges militaires, l'œuvre de rajustement des conditions de notre sécurité.

Continuation de la politique de paix

Notre Gouvernement entend assurer la continuité de la politique de paix et d'équilibre entreprise par les gouvernements qui l'ont précédé. **Il s'appliquera à resserrer chaque jour davantage les liens qui nous rattachent à nos amis et à nos alliés. Il confirmera et étendra les accords politiques et économiques conclus avec les divers peuples de l'Europe dans l'esprit même de la Société des Nations.**

Au moyen des conventions d'arbitrage sans cesse accrues, il s'efforcera d'assurer par des solutions juridiques le règlement pacifique des conflits qui, jadis, conduisaient à la guerre.

La question de la réforme électorale

Les derniers événements politiques ont fait mieux apparaître encore l'urgente nécessité de modifier le mode d'élection dont la Chambre des Députés est issue. Ils engagent le Gouvernement à persévérer dans la résolution de répondre aux vœux du suffrage universel, en demandant aux Chambres de hâter le vote du scrutin d'arrondissement.

Pour le surplus, les lignes générales de sa politique demeurent les mêmes que celles du gouvernement précédent. Depuis le début de la crise qu'il traverse, le pays a conservé un calme exemplaire et vraiment admirable. Il a le droit de compter sur la ferme résolution et la loyale collaboration de ses représentants et du Gouvernement pour restaurer ses finances. Le Gouvernement ne trahira pas son espoir. Le Parlement non plus.

La vie de la nation est en jeu. L'heure des oppositions de doctrines est passée. Il ne s'agit plus de discourir. Il faut agir et agir vite. Le Gouvernement demandera au Parlement de lui en donner, avec la confiance, le pouvoir et les moyens.

La Séance à la Chambre

C'est devant quatre cents députés, au moins, que M. Briand, président du Conseil, a lu hier la déclaration ministérielle, dont nous donnons le texte plus haut. Cette lecture provoqua des applaudissements au centre, à gauche et sur divers autres bancs, notamment aux passages relatifs à la stabilisation du franc, au réglement des dettes interalliées et à la réforme électorale.

La péroraison fut fort applaudie à gauche.

" M. Caillaux fera un exposé financier mardi prochain ", dit M. Briand

M. HERRIOT donne ensuite lecture des demandes d'interpellations qu'il a reçues et demande quel jour le Gouvernement propose pour la discussion.

M. BRIAND expose alors que la Chambre doit voter avant demain le cahier de crédits, dont elle est saisie et le projet sur la propriété commerciale.

« Les experts, ajoute-t-il, remettront au Gouvernement leur rapport d'ici la fin de la semaine. Vous le connaîtrez. **Vous connaîtrez aussitôt après les projets du Gouvernement. Mardi, le Ministre des Finances fera à la Chambre un exposé complet de la situation financière et des solutions qu'il compte vous soumettre** » et le Président du Conseil propose mardi pour la discussion des interpellations.

Blum préconise le prélèvement sur le capital

Léon BLUM demande que les interpellations soient discutées jeudi.

Puis, il pose des questions précises au Gouvernement. Il demande, notamment, à connaître l'emploi de la masse de manœuvre.

La politique du Gouvernement, ajoute-t-il, est-elle d'exclure l'inflation sous toutes ses formes ? Comment va-t-on aménager l'amortissement ?

BLUM déclare encore que le Parti Socialiste n'acceptera pas les accords de Washington en leur teneur actuelle.

« Aucune stabilisation, conclut-il, ne réussira si elle n'est pas précédée d'une déflation préalable réalisée à l'aide du prélèvement sur le capital.

Vif incident entre le Président du Conseil et M. Tardieu

M. TARDIEU demande ensuite à M. Briand de dire que d'ici mardi, il ne sera pas ouvert de négociations pour la conclusion d'un emprunt à l'étranger.

M. BRIAND répond avec quelque vivacité, en laissant entendre à M. Tardieu que sa question est assez peu conforme au sentiment de sa dignité de Président du Conseil.

M. TARDIEU se défend d'avoir voulu attenter en quoi que ce soit à la dignité gouvernementale, mais il reprend sa question.

Le Président du Conseil déclare alors :

« Je ne puis que rappeler les termes de la déclaration ministérielle et de ceux de la réponse que j'ai faite tout à l'heure. **La Chambre sera mise, mardi prochain, à même de se prononcer en connaissance de cause. Le Gouvernement ne la mettra devant aucun fait accompli et elle pourra se prononcer en toute liberté sur les propositions qui lui seront faites.**

Vote de l'ajournement du débat financier

M. TARDIEU prend acte de cette affirmation et on passe au vote.

La plupart des députés de droite, du centre et de gauche votent pour l'ajournement à mardi. Les socialistes votent contre. Il y a lieu à pointage.

Après la suspension de séance, obligatoire en pareil cas, **le Président fait connaître que l'ajournement à mardi est voté par 292 voix contre 130.**

La Chambre passe ensuite à la discussion du projet relatif au report des crédits de l'exercice 1925 à 1926 pour un montant total de 929.056.084 francs. Ce projet est adopté après un court débat.

Le cahier de crédits pour l'exercice 1925

La Chambre décide enfin de discuter le cahier de crédit au titre du budget de 1925 (crédits accordés : 152.381.495 fr.), (crédits annulés : 94.458.286 fr.)

Chastenet attire l'attention du gouvernement sur la gravité de la hausse du prix du blé qui risque de provoquer des troubles graves dans le pays.

Il demande aux pouvoirs publics d'enrayer cette hausse et réclame la taxation du prix des blés. La réglementation des opérations qui se traitent à la Bourse du Commerce et la création d'un office d'importation du blé.

Chaussy parle dans le même sens.

Importantes déclarations de M. Caillaux

M. Caillaux monte alors à la tribune.

Rien ne sera fait, dit-il, tant que nous serons dans l'état d'instabilité financière actuel.

Quant au prix du blé, le ministre de l'agriculture étudie en ce moment, des mesures très complètes qui vous seront bientôt soumises. Mais en tout état de cause, **il faut qu'on sache que nous ne sortirons de l'instabilité où nous vivons, que par une amélioration nouvelle de la monnaie sur une assiette différente. La situation actuelle nous oblige à pratiquer immédiatement une grande politique pour l'application de laquelle nous demanderons l'appui du Parlement et de la Nation tout entière; sans cet appui, nous n'irons qu'à de nouveaux échecs et de nouvelles déceptions.**

Les communistes provoquent des incidents

On passe ensuite à la discussion des articles Comme MM. BERTHON et BARANTON, communistes interviennent sur de nombreux chapitres, M. Caillaux insiste pour que le projet soit rapidement voté. M. Baranton développe alors toute une interpellation sur la Tunisie. M. Herriot lui fait remarquer qu'il sort du débat ; mais comme le député communiste ne tient pas compte de cette observation, le Président de la Chambre suspend la séance qui est reprise quelques instants après.

M. BERTHON, député communiste provoque alors de nouveaux incidents en mettant en cause de la façon la plus discourtoise le Roi d'Espagne.

M. Herriot suspend de nouveau la séance.

A la reprise, M. Berthon se livre à une nouvelle attaque contre l'Espagne.

M. Herriot proteste et déclare : « Vos paroles ne paraîtront pas au « Journal Officiel ». (Applaudissements).

Nous avons perdu du temps, travaillons !

Divers articles sont alors adoptés et des amendements communistes repoussés.

M. Caillaux dépose ensuite le projet de budget pour 1927 et la suite des débats est renvoyée à ce matin.

Au Sénat

M. Pierre LAVAL, garde des sceaux, a lu hier au Sénat, la déclaration ministérielle devant une assemblée presqu'au complet.

Cette lecture a été écoutée par la Haute Assemblée dans un silence parfait et avec la gravité qui convient.

Puis, le Sénat leva sa séance, après avoir décidé de siéger ce matin pour l'examen de la proposition de loi relative à la propriété commerciale qui doit être votée avant le 1er juillet.

A propos d'entretiens de M. Moreau avec les directeurs de banques anglaise et américaine

Au ministère des finances on dément que des conversations aient eu lieu hier entre MM. Moreau, Strong et Montagu Norman.

L'information qui les annonçait est tout à fait prématurée, dit-on.

D'autre part, des conversations, lorsqu'elles auront lieu, n'auront nullement le caractère de négociations mais simplement d'échange de vues.

M. PAINLEVÉ A LA COMMISSION DE L'ARMÉE

Le groupe républicain socialiste et socialiste français a désigné M. Painlevé comme membre de la Commission de l'Armée, en remplacement de M. Antériou, qui a cédé son siège.

M. Caillaux irait à Londres pendant les vacances parlementaires

On croit savoir que M. Caillaux a l'intention, dès que les jours de vacances le lui permettront, de se rendre à Londres pour donner une suite aux conversations récentes de M. Raoul Péret avec M. Winston Churchill.

L'AMÉRIQUE NE VEUT PAS RÉVISER L'ACCORD MELLON-BERENGER

On mande de Washington au « New-York Herald » : On annonce dans les cercles officiels que toute tentative de la part de la France de rouvrir les pourparlers concernant l'accord sur les dettes se heurterait à une fin de non-recevoir absolue de la part des Etats-Unis. Dans la forme actuelle l'accord Mellon-Bérenger sera probablement ratifié par le Sénat, car la Chambre Haute et l'Administration américaine estiment que cet accord est conforme à la capacité de paiement de la France. Mais tout changement de cet accord paraît improbable. Les Etats-Unis ont toujours soutenu que le réglement des dettes doit être individualisé, par conséquent il n'existe aucune chance de voir accepter par les Etats-Unis le projet de clause de sauvegarde qu'on attribue à M. Caillaux et qui aurait pour effet de conditionner le paiement de la dette française aux versements effectués par l'Allemagne.

La Journée Sportive

CYCLISME

TRINQUART, VAINQUEUR A ELEU dit LAUWETTE

L'épreuve organisée dimanche à Eleu dit Lauwette, par M. Frémy, maire ; le Conseil municipal et les commerçants avec le concours du V.C. Avionnais, a obtenu un joli succès. 48 coureurs prirent le départ et se livrèrent une lutte sévère.

Les arrivées furent jugées dans l'ordre suivant, par M. Willerwal

1er Trinquart (V.C.L.) ayant accompli les 40 kilm. du parcours en 1 h. 10 ; 2e Delmard Roger ; 3e Chiquet ; 4e Vandersandes, du Vélo Club Avionnais; 5e Bavay, 6e Hugot, 7e Letombe, 8e Lac, du V.C.A., 9e Tillemant, 10e Olivier Albert, 11e Vincent, 12e Florent, du V.C.A., etc...

Les Sapeurs-Pompiers, sous les ordres de M. A. Hugot, capitaine assurèrent le service d'ordre avec les membres du Vélo Club Avionnais. La musique d'Avion prêta son concours.

La première éliminatoire du premier pas OLGA

La première Eliminatoire du PREMIER PAS OLGA qui a eu lieu à Boussois dimanche dernier, a été remportée par le débutant Beaussart, de Colleret.

L'Agent ayant vendu la bicyclette est M. Coppée, Cycles, à Colleret (Nord).

LE GRAND PRIX RYSSEL

C'est dimanche 4 juillet que se disputera cette épreuve sur un parcours de 85 kilm. Voici l'itinéraire : départ, Lille, Pérenchies, Prémesques, Chapelle d'Armentières, Armentières Bailleul, Hazebrouck, Estaires, Armentières, Chapelle d'Armentières, Lomme, Lambersart, Boulevard Montebello, rue d'Esquermes, rue des Sarrazins, arrivée chez M. Rogier. Cette épreuve se courra sous les réglements de l'U.V.F. Elle est ouverte aux coureurs de 4e catégorie et débutants. La liste des prix est ainsi établie : au 1er une bicyclette course **RYSSEL** au 2e, 125 fr. ; en tout, 15 prix.

Les inscriptions sont reçues chez M. Rogier, rue des Sarrazins, 52, jusqu'au 1er juillet, moyennant la somme de 4 fr. 50 (dossard compris).

LE 2e GRAND PRIX CYCLISTE ORCHÉSIEN (80 KILOMETRES), AVEC LE CONCOURS DU « REVEIL DU NORD », DIMANCHE 11 JUILLET.

Dimanche 11 Juillet, se courra à Orchies (Nord), le 2e Grand Prix Cycliste Orchésien, organisé par M. Wauquier Edmond, avec le concours du journal le « Réveil du Nord ».

Cette course dotée de plus de 800 francs en espèces et nature répartis en 30 prix, dont une paire jumelles de course avec son étui au 1er d'une valeur de 125 fr. ; 1 chronomètre valeur 65 fr. et 10 fr. au 2e ; 50 fr. au 3e ; 1 Réveil Jazz valeur 40 fr. au 4e ; 30 fr. au 5e ; 20 fr. au 6e ; 25 fr. au 7e ; 25 fr. au 8e, etc... est réservée aux coureurs 4e catégorie et débutants licenciés à l'U.V.F. Elle se disputera sur un circuit de 20 kilomètres de bonnes routes à couvrir 3 fois et dont l'itinéraire en est le suivant : Orchies, départ rue de Bouvignies, Beuvry, Marchiennes, le Catelet, Flines, Coutiches et Orchies.

La remise des dossards aura lieu à partir de 14 heures au café Wauquier, rue de Bouvignies. Le départ de l'épreuve sera donné à 15 heures précises par M. Edouard Martinache, Chevalier de la Légion d'Honneur, Grand Mutilé de guerre.

Les inscriptions 4 francs dossard compris et non remboursables sont reçues dès maintenant au Café Wauquier rue de Bouvignies et par correspondance chez Wauquier Edmond, 63, rue de Valenciennes, à Orchies (Nord).

Horaire des trains pour se rendre à Orchies :

Lille-Orchies : Départ de Lille 11 h. 24, arrivée à Orchies 12 h. 06. Départ d'Orchies 18 h. 34 et 20 h. 47.

Douai-Orchies : Départ de Douai 10 h. 49, arrivée à Orchies 11 h. 30. Départ d'Orchies 18 h. 30, arrivée à Douai à 19 heures.

Valenciennes-Orchies : Départ de Valenciennes 11 h. 30, arrivée à Orchies 12 h. Départ d'Orchies 18 h. 57, arrivée à Valenciennes à 19 h. 22.

A LA MADELEINE

LE GRAND PRIX DES MUTILÉS

Dimanche 11 Juillet, à l'occasion du Congrès des Mutilés, le Standard Club Madeleinois organise sur le parcours de La Madeleine, Béthune et retour, une épreuve appelée à obtenir un gros succès. Réservée aux indépendants, 4e catégorie et débutants, elle est superbement dotée à savoir : au 1er, 300 fr.; au 2e, 150 fr. ; au 3e, 100 fr. etc... De plus, un challenge sera mis en compétition.

Les engagements sont reçus dès maintenant chez M. Vienne (Mutilé de la guerre), 44, rue du Quai, La Madeleine.

LE GRAND PRIX DE LAMBERSART

Dimanche 11 Juillet, à l'occasion des festivités de la commune, la ville de Lambersart organise avec le concours de l'Etoile Cyclo-Club de Lambersart, une épreuve de 80 kilm. dotée de nombreux prix, à savoir : au 1er, 175 francs ; au 2e, au cadre, don du Progrès.

Cette épreuve est régionale ouverte aux licenciés de l'U.V.F. toutes classes, toutes catégories, sauf professionnels et amateurs.

Une course d'honneur offerte par M. le Maire de Lambersart, sera disputée le même jour, entre les clubs ayant engagé 6 coureurs, les 3 premiers classés comptant pour l'attribution de cette coupe.

Les engagements sont reçus dès à présent, chez M. Lemahieu 374, Avenue de Dunkerque, à Lambersart.

AU VELODROME FRANCIS A FLERS-BREUCQ

Dimanche 4 Juillet, à 15 heures au Vélodrome de Flers-Breucq : Américaine de 400 tours avec Alexandre, champion du Nord ; Bar, vainqueur des « Etoiles de France » ; Herphelin, le favori du public ; Lamoureux, le nouveau recordman de vitesse du Vélodrome ; Coudron et Quique, qui ont gagné l'Américaine, des jeunes, avec 3 tous d'avance et veulent tâter aux « as ».

En outre, une équipe belge qui sera probablement Vervaecke-Meulemeester.

La réunion se terminera par une course sur 100 tours avec les jeunes espoirs : Watteau, Duforest, Lebrun, Carlier, etc...

Chapeaux Abbaye 2, rue Esquermoise — LILLE —

ATHLETISME

LE BREVET DU SPORT FRANÇAIS

Les épreuves du Nord ont eu lieu à Lille

Samedi et Dimanche 26 et 27 Juin se sont déroulées les épreuves multiples imposées par le programme du Brevet du Sportif Français.

Tout le Comité présidé par M. De Rycke, délégué de l'Union ; MM. Salembier, Bigotte et Longuet, de Lille ; Savories et Vandaele, de Roubaix ; Parsy et Brogniez, de Tourcoing, a droit à toutes les félicitations pour la maîtrise avec laquelle ce concours si compliqué a été organisé.

Il faut également remercier M. Treffel qui s'est chargé de l'épreuve de natation et qui a admirablement réussi dans sa tâche.

RESULTATS TECHNIQUES :

Athlétisme — 100 m. plat : 1er Palenchier, 13" 1/5 ; 2e Chelet, 13" 2/5 ; 3e Hanson et Viviande, 13" ; 5e Delbecq, 13" 1/5.

Lancement du poids. — 1er Delbecq, 8 m. 57 ; 2e Palanchier 8 m. 48 ; 3e Viviande, 8 m. 45 ; 4e Hanson, 7 m. 52 ; 5e Vanbel, 6 m. 90.

200 m. Haies. — 1er Palanchier, 30" 1/5 ; 2e Delbecq, 33" 1/5 ; 3e Viviande, 35" 2/5 ; 4e Tricott Armand, 38" 4/5 ; 5e Hanson 38".

Lancement de la balle. — (Récapitulation main droite et main gauche) 1er Palanchier, 66 m. 77 et 25 m. 60 et Tricott Sauveur, 58 m. 90 et 26 m. 60 ; 3e Vanlaer, 52 m. 90 et 27 m. 15 ; 4e Hanson, 48 m. 20 et 28 m. 20 et Vanbel, 55 m. 45 et 25 m. 20.

1.000 m. plat. — 1er Palanchier, 3' 55" 2/5 ; 2e Chelet, 3' 11" ; 3e Delbecq, 3' 15" 4/5 ; 4e Vanlaer et Viviande 3' 17".

Récapitulation athlétisme. — (10 premiers) 1er Palanchier, 2e Delbecq, 3e Viviande, 4e Hanson, 5e Chelet, 6e Quiévreux, 7e Tricott Sauveur, 8e Vanlaer et Vanbel, 10e Tricott Armand.

Barre fixe et crampon. — (10 premiers) : 1er Hanson, 2e Viviande, 3e Delbecq, 4e Palanchier, 5e Tricott Armand, 6e Chelet, 7e Devendeville, 8e Vanlaer, 9e Tricott Sauveur, Vanbel, Quiévreux et Pierre Proy (ex-æquo).

Cyclisme. — 30 kilm. sur route (10 premiers) : 1er Chelet, 54' 1/5 ; 2e P. Proy, 55' ; 3e Delbecq, 57' ; 4e Palanchier, 1 h. 2' 2/5 ; 5e Quiévreux, 1 h. 4' ; 6e Vanbel, 1 h. 7' ; 7e Hanson, 1 h. 9' ; 8e Devendeville, 1 h. 14' ; 9e Tricott Armand, 1 h. 16' ; 10e Vanlaer, 1 h. 16' 2/5.

Tir. — (10 balles à 200 mètres) (10 premiers) : 1er Palanchier 3 balles, 46 points ; 2e Hanson, 7 b. 41 p. ; 3e Vanbel, 7 b. 40 p. ; 4e Devendeville, 7 b. 49 p. ; 5e Quiévreux, 6 b. 25 p. ; 6e Tricott Armand, 5 b. 33 p. ; 7e Viviande, 6 b. 32 p. ; 8e Proy, 5 b. 23p. ; 9e Delbecq, 5 b. 23 p. ; 10e Chelet, 3 b. 9 p.

Natation. — 100 m. nage libre : 1er Palanchier, 1' 52" ; 2e Delbecq, 2' 7" 4/5 ; 3e Tricott Armand, 2' 8" 3/5 ; 4e Vanlaer, 2' 56" 2/5 ; 5e Tricott Sauveur, 3' 9" 2/5 ; 6e Viviande, 3' 9" 4/5 ; 7e Vanbel, 4' 1" ; 8e Hanson, 4' 5" ; 9e Quiévreux, 4' 20" 1/5 ; 10e Proy, 4' 46" 3/5.

Récapitulation Générale. — 1er Palanchier, Amicale des Arts de Roubaix, 11 points ; 2e Delbecq, Amicale des Arts de Roubaix, 18 points ; 3e Hanson L'Avenir de Lille, 22 points ; 4e Viviande La Lilloise, 29 points ; 5e Vanbel, Chelet et Tricott Armand, 33 points ; 8e Quiévreux ; 9e Proy ; 10e Devendeville.

Les cinq premiers classés auront l'honneur de défendre les couleurs nordistes à la finale qui aura lieu à Versailles les Samedi et Dimanche 28 et 29 Août.

COURSE A PIED

LE GRAND PRX D'AVION

Le C.S. Avionnais organise le 4 Juillet, sa course annuelle, dite le Grand Prix d'Avion, sur le parcours suivant : Avion, Méricourt, Cité des Cheminots, Avion. A parcourir 2 fois, soit une distance totale d'environ 14 klm. La course est dotée de plus de 30 prix individuels, exposés chez M. Dubois Julien, Boulevard Demailly, jusqu'au dimanche, à 12 heures. En outre, un challenge, don de M. Marcel Courtin, le sympathique sportif Avionnais, pour le C.S.A. Le Challenge Courtin sera mis en compétition entre les clubs dont les coureurs sont des indépendants, amateurs, et sera attribué definitivement au club qui l'aura gagné deux années consécutives ou non, en tenant compte du meilleur classement. Un contrôle sera tenu par MM. les Membres du C.S.A., face au siège du C.S.A., où MM. Semi net Lepagnot, les dévoués secrétaires du club, enregistreront le passage des concurrents. Espérons que cette épreuve enregistrera son gros succès coutumier car le C.S.A., depuis un certain temps fait des efforts sérieux pour le beau sport de la course à pied.

Les engagements (2 francs) sont reçus au siège chez M. Bultez, Café des Sports, rue République, à Avion, près la Gare.

Pour tous renseignements adresser la correspondance à M. Domergue, 8, rue Boussingault, à Avion.

Le départ est fixé à 15 heures.

A L'ASSOCIATION SPORTIVE LILLOISE

Rendez-vous des coureurs de l'A.S.L. désignés pour disputer la Course Bellière, jeudi 1er juillet, à 7 h. 30, à hauteur du Romarin, au Nouveau Boulevard. Chronométreurs, entraîneurs et masseurs, sont convoqués à cet entraînement.

JEU DE BALLE

GRAND GALA SPORTIF DU 3 JUILLET A ANZIN LA COUPE DU « REVEIL DU NORD »

Avec le concours du « Réveil du Nord », la Société Municipale de Jeu de Balle d'Anzin organise plus de son programme ordinaire, une grande lutte de gala entre la partie d'Alliés français et la fameuse équipe belge de la Basse-Sambre classée deuxième au Critérium de Belgique.

La partie belge comprend Lefèvre et Mahieu aux cordes ; Laret, petit milieu ; Stevenne, grand milieu et le joyeux Hénin, au fond.

Laquelle des deux parties s'adjugera la magnifique Coupe offerte par le « Réveil du Nord » ? Nul ne peut prévoir d'avance le résultat, mais nous sommes persuadés que cette lutte sera disputée avec acharnement.

Tous les amateurs de la région se rendront dimanche sur le Ballodrome de la Place d'Anzin pour assister à ce match sensationnel qui commencera à 15 heures précises.

LUTTE

LE CHAMPIONNAT DE LUTTE LIBRE DE 2e SÉRIE (AMATEURS)

Les succès du Cercle Apollon Hellemmois

Deux des athlètes du Cercle Apollon Hellemmois, présentés au Championnat de lutte libre de 2e série (amateurs), qui se disputait dimanche dernier à Croix, obtinrent de brillants résultats. Demuntes se classa 1er dans la catégorie poids moyens et Ghesquière obtint la 2e place dans les poids-plume dans cette dernière catégorie, la compétition fut très serrée et les places d'honneur furent attribuées d'après les temps réalisés.

Le professeur Cuvelier, au nom du Cercle Apollon, tient à féliciter ses élèves pour leur parfaite tenue.

HIPPISME

COURSES A MAISONS-LAFFITTE

1re COURSE. — 1. Hermina, Luquet, g. 141.50 ; p. 34.50. — 2. Triple Haleine, Ferré, p. 58.00. — 3. Septime, Semblat, p. 17.50.

2e COURSE. — 1. Fossette, Bouillon, g. 45.00 ; p. 18.50. — 2. Epzilonde, R. Brethes, p. 28.00. — 3. Barbette, Esling, p. 47.50.

3e COURSE. — 1. Kenia, Diez, g. 169.50 ; p. 48.00. — 2. Ribecourt, R. Brethes, p. 17.50. — 3. Manon Lescaut, Bouillon, p. 81.50.

4e COURSE. — 1. Trimace, Esling, g. 41.50 ; p. 16.00. — 2. Bacchus, Semblat, p. 16.00. — 3. Mont-Bernina Amossé, p. 17.50.

5e COURSE. — 1. Chicaneau, Englander, g. 68.50 ; p. 19.50. — 2. Amir Akmée, Rabbe, p. 16.00. — 3. Dark Way Herbert, p. 60.50.

6e COURSE. — 1. Croquembourche, Hervé, g. 74.00 ; p. 40.00. — 2. Bellota, Herbert, p. 128.00. — 3. Little Madeleine, Béguristain, p. 163.00.

7e COURSE. — 1. Hallest, Petit, g. 28.00 ; p. 13.00. — 2. Semur, Niaudot, p. 13.00. — 3. Chalusset, Faucon, p. 14.00.

Persil

voir en dernière page

FEUILLETON DU 30 JUIN 1926. — N° 58

Devant un talus rocheux où des éclats de pierre sautés laissaient des marques blanches, à côté d'étranges éclaboussures rougeâtres, le promeneur solitaire ôta son chapeau et s'essuya le front, comme devaient le faire en été les flâneurs du dimanche, sous la tape d'un soleil torride.

Son regard parcourut les alentours.

— C'est bien là, murmura Maxime.

La crainte et l'espoir l'animaient.

Le comte ne doutait guère de rencontrer ici son triste compagnon d'armes.

« S'il est fou, la hantise de son crime l'y aura conduit, pensa-t-il. S'il a gardé ou recouvré sa raison, il se rappellera que nous devions nous y trouver ensemble. »

D'un pas circonspect, le nouvel ambassadeur de France commença d'explorer le sous-bois. Son pas criait sur les rameaux secs et les feuilles mortes. Une angoisse lui serrait la gorge. Sa force d'âme ne résistait pas entièrement à la situation. A tout instant il pensait voir sortir du fourré un être hagard, terré là depuis quarante-huit heures comme une bête fauve, l'esprit sombré dans quelque irréparable démence et qui, à sa vue, hurlerait ses crimes et les siens. Même il appréhendait pire encore et pressait nerveusement, dans la poche de son pardessus, la crosse d'un revolver. N'est-ce pas contre un fou furieux qu'il aurait peut-être à se défendre ?

Mais aucun visage humain ne lui apparut. La solitude était complète. Lorsqu'il prêtait l'oreille, il n'entendait que cette haleine confuse des bois, respiration de la foule végétale, bruissement de millions de petites vies qui circulent en une forêt, même à la fin de l'automne, quand la meurtrière gelée n'est p